



## 47732 - Arrêts observés par le Prophète (psl) pendant son pèlerinage afin de faire des invocations

---

### question

Quels sont les arrêts observés par le Prophète (psl) pendant son pèlerinage afin de faire des invocations

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il nous semble que les arrêts visés dans la question sont ceux marqués par le Prophète (bénédict et salut soient sur lui) pour prononcer des invocations pendant son pèlerinage. Les ulémas en ont cité six. Selon Ibn al-Qayyim, son pèlerinage est marqué par six arrêts:

Le premier eut lieu sur le mont Safa, le deuxième sur le mont Marwa, le troisième sur le mont Arafah, le quatrième survint à Mouzdalifah, le cinquième à la première stèle et le sixième à la deuxième stèle. Voir *Zaad al-Maad*, (2/287-288) En voici les détails:

#### 1. Procéder à des invocations sur les monts Safa et Marwa.

Pour ce faire, on s'oriente vers la Maison et dit : *Allah akbar* trois fois et prononce le *dhikr* enseigné dans la Sunna trois fois ponctuées par des invocations.

Pour Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhymin (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), on dit: *Allah akbar* trois fois les mains levées. Et puis on répète la formule reçue que voici: *laa ilaaha illa Allah wahdaou laa sharika lahou lahoul moulk wa lahoul hamd wa houwa alaa kooli shayin qadiroun. laa ilaaha illa Allah wahdahou anjaza wahdaou wa nasara abdahou wa hazama al-ahzaaba wah dahou*. Ce qui veut dire: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah le seul qui n'a pas d'associé. La louange et la Royauté lui appartiennent. Il est omnipotent. Il n'y a pas de dieu en



dehors d'Allah seul qui a tenu Sa prolesse, donné la victoire à Son esclave serviteur et mis seul la coalition en déroute.»

Ensuite, il prononce les invocations de son choix. Et puis, il répète le *dhikr* une deuxième fois, fait des invocations de son choix avant de répéter le *dhikr* une troisième fois et descend du mont pour se rendre à Marwa. » Voir *ach-Charh al-moumti'* (7/268)

Les invocations sont à prononcer au début des tours non à leur fin car aucune invocation n'est prévue sur le mont Marwa où la marche prend fin.

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « ce qui nous permet de savoir que les invocations à faire sur les Monts Safa et Marwa doivent être prononcées au début de la marche et non à sa fin et que le dernier tour qui se termine sur Marwa ne s'accompagne pas d'une invocation, la marche étant finie. C'est au commencement d'un tour qu'on prononce invocations et *dhikr* comme cela se fait dans la circumambulation. Aussi, arrivé en fin de marche sur Marwa, le pèlerin s'en va. De la même manière, la circumambulation prend fin à la Pierre noire devant laquelle il n'est prévu ni de baiser la Pierre ni de la toucher ni de lui faire un geste.

Ce que nous utilisons comme justification non recusée consiste à dire que c'est ainsi que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a agi.» *Ach-Charh al-Moumtie* (7/352)

2. Les invocations à faire à Arafah se poursuivent jusqu'au coucher du soleil. À ce jour, le pèlerin doit intensifier les invocations car le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « la meilleure formule d'invocation est celle utilisée au jour d'Arafah. La meilleure que les prophètes et moi-même ayons eu à dire est: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah le seul qui n'a pas d'associé. » (rapporté par at-Tirmidhi, 3584) et jugé bon par al-Albani dans *Sahih at-Tirmidhi* (3585)

3. La Sunna recommande au pèlerin de procéder à des invocations à Mouzdalifah orienté vers la Quibla les mains levées à partir de la sortie de la prière de l'aube jusqu'aux lueurs du matin. Sous ce rapport, Allah le Très-haut dit: « Puis, quand vous déferlez depuis 'Arafât, invoquez Allah, à Al-Mach'ar-al-haram (Al-Muzdalifa). Et invoquez-Le comme Il vous a montré la bonne voie,



quoiqu'au paravant vous étiez du nombre des égarés.» (Coran,2:198)

4. Invocations à dire après la lapidation de la première stèle, dite la petite, et à la deuxième stèle, dite médiane. Ces rites à accomplir au cours des jours de *tashriq* (sèchemets). Mais il n'est pas recommandé de faire une invocation après la lapidation de la grande stèle ni au jour du Sacrifice ni plus tard.

Allah le sait mieux.